

# ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES  
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES  
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS  
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

## **Evaluation des caractères culturels de la proposition d'extension de la Zone de nature sauvage de Tasmanie**

Dans l'aire géographique très vaste de la Zone de nature sauvage de Tasmanie, les Préhistoriens ont mis en évidence un certain nombre de sites archéologiques dont l'intérêt est loin d'être négligeable. Du Pléistocène à la fin de l'époque glaciaire (de c. 30.000 à c. 11.500 ans), des sociétés s'adonnant à la chasse et à la cueillette ont vécu à l'intérieur des terres. Par ailleurs, de 1.000 ans avant J.C. à l'arrivée des Européens au XIXe siècle, des tribus aborigènes ont vécu sur la côte.

L'exploration préliminaire des cavernes, abris sous roche et anfractuosités qui abondent dans les formations karstiques du sud et du centre de la Tasmanie a permis, en 1987, le repérage d'un certain nombre d'habitats et de grottes ornées de pictogrammes. La datation systématique des charbons de bois au Carbone 14, l'étude du matériel lithique et du matériel osseux associé aux couches d'habitat ont livré des renseignements intéressants sur les populations de la Tasmanie à la fin du Pléistocène.

L'étude des pigments utilisés dans les peintures rupestres a révélé le recours au sang humain, employé concurremment avec des pigments végétaux et minéraux. Cette découverte, publiée en 1989 par T.H. Loy et six de ses collaborateurs, intéresse tout à la fois l'anthropologie et l'archéométrie, par les possibilités ultérieures de datation et d'expertise qu'elle offre.

L'espace tasmanien constitue donc, du point de vue de l'archéologie préhistorique, un champ d'études extrêmement prometteur et virtuellement important.

A l'occasion de la proposition d'extension d'inscription présentée par le gouvernement australien en 1989, l'ICOMOS souhaite préciser sa doctrine en ce qui concerne les composantes culturelles des grands ensembles naturels de valeur incontestable, comme la Tasmanie. Une évaluation critique des sites préhistoriques actuellement repérés et fouillés conduirait inmanquablement à une conclusion mitigée, comme ce fut le cas lors du premier examen du dossier, en 1982. D'une part, la comparaison avec d'autres sites rupestres des zones froides - ceux de Norvège et de Patagonie en particulier - ne permettrait pas de dégager en faveur de la Tasmanie des critères d'unicité ou d'excellence convaincants; d'autre part, la comparaison des sites aborigènes explorés depuis 1981 ne révélerait pas d'ensembles d'une cohérence aussi totale que celle du Parc de Kakadu, pour se borner à un seul exemple.

En revanche, la Tasmanie dans son ensemble apparaît comme une prodigieuse réserve culturelle, propice au développement d'une politique de recherche cohérente en anthropologie préhistorique, étant donné les relations particulièrement intéressantes de l'homme à son environnement sur la longue durée.

C'est dans ce sens que l'ICOMOS, sollicité en 1983 pour un nouvel examen du dossier à l'époque où les menaces les plus graves pesaient sur les réserves naturelles de Tasmanie, n'a pas craint de formuler une appréciation positive en l'absence de toute procédure permettant d'inscrire sur la Liste du Patrimoine mondial en péril un bien qui n'aurait pas été préalablement inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

L'avis, qui est sollicité en 1989 dans une conjoncture toute différente, invite à rouvrir un débat de fond : en reconnaissant la valeur culturelle de sites compris dans le périmètre de protection de vastes zones naturelles, l'ICOMOS entend protéger un patrimoine virtuel et constituer des réserves archéologiques. Cette politique à long terme, qui n'est pas incompatible avec la désignation immédiate de sites archéologiques de grand renom, mais dont le potentiel semble aujourd'hui épuisé (grottes ornées de la Vallée de la Vézère, grotte d'Altamira, site de Zhoukoudian), doit être considérée comme une contribution volontaire à celle de l'UICN et des spécialistes du patrimoine naturel.

ICOMOS, Octobre 1989